



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# AG du 7 novembre 2015: L'appel de SUD Santé Sociaux

Les manifestations du 21 mai et du 1er octobre par leur ampleur rappellent que le dossier IADE est loin d'être clos.

Les suites qui se profilent, la nature même des contacts avec le ministère, des réunions de travail dont les thèmes imposés sont bien éloignés de nos préoccupations, laissent la profession pour le moins dubitative... Les préoccupations des IADE sont ailleurs, et il faut en discuter.

Son expertise incontestée dans le domaine spécifique de l'anesthésie fait de l'IADE un infirmier de pratiques avancées, dans un cadre, et ce doit l'être, où l'infirmier de soins généraux est la référence. Cet état, un jour ce statut, est pour nous indiscutable. Il nous a servi et nous sert à mener la réflexion quant à l'inscription de la profession dans l'avenir de notre système hospitalier et son évolution, plus largement encore dans celui de notre système de santé. La gradation de notre diplôme au niveau master vient appuyer en ce sens. Dans l'hypothèse où le futur IPA s'inscrirait lui aussi à ce niveau universitaire, nous ne partageons pas l'idée de la DGOS d'une infirmière en pratiques avancées polyvalente. Si le traitement de la douleur, la SSPI font déjà partie intégrante de notre cœur de métier, nul besoin d'aller chercher dans de nouvelles pratiques, en ambulatoire, en transport interne..., des justificatifs hypothétiques à des pratiques avancées supplémentaires. Répondre à des nouveaux besoins sanitaires et s'impliquer dans l'évolution de la prise en charge de patients en anesthésie, nous le faisons régulièrement à travers

l'actualisation de nos connaissances et de nos pratiques professionnelles.

Temporelles, conjoncturelles pour ne pas dire éphémères, les politiques ministérielles répondent quant à elles à des exigences contextuelles qui varient au fil des différents gouvernements et n'ont pas vocation à définir l'évolution structurelle d'une profession.

Soyons déjà reconnus à travers notre expertise professionnelle, nos compétences spécifiques en anesthésie, notre place incontournable et notre implication dans la permanence des soins, dans toutes les dimensions de nos interventions et nous verrons alors que c'est bien suffisant.

A titre d'exemple, mais ce n'est pas anodin, revendiquons la reconnaissance et le financement d'une garde paramédicale dans nos établissements et la place réelle de l'IADE dans la permanence des soins. Pour que cessent les multiples bidouillages, les accords locaux éphémères eux-aussi, les notes de service qui tombent et se succèdent au gré des directions ou des établissements et en fonction du contexte du moment, etc... souvent sources d'injustice et d'inégalité de traitements.

Nous revendiquons pour ce que nous sommes, des infirmiers anesthésistes. Réaffirmons notre appartenance à la filière et au corps originel et travaillons à une véritable reconnaissance de la



science infirmière à travers une filière universitaire infirmière enseignée par nos paires. Là encore nous ne sommes pas en accord avec la DGOS qui verrait bien la mise en place d'une année universitaire d'étude initiale commune à toutes les professions de santé. Notre façon de voir, y compris l'avenir, exige le maintien et l'indépendance de la filière infirmière en tant que telle. Les IADE en sont une spécialisation mais certainement pas un corps ou une profession intermédiaire.

Notre demande est légitime, osons revendiquer la vraie, peut être même la seule, reconnaissance qui soit, un salaire à la hauteur de l'exercice de notre métier. Notre contribution à la sécurité en anesthésie, le rôle central que nous y tenons, les responsabilités qui sont les nôtres, exigent une réévaluation de notre rémunération. Nous pourrions la théoriser et nous y sommes prêts, mais là n'est pas le sujet. Les IADE sont sous payés, comme beaucoup parmi les hospitaliers d'ailleurs. Il faut cesser de culpabiliser et refuser le faux prétexte de la contrainte économique. Si la crise n'empêche pas les parachutes dorés, elle ne doit pas être le prétexte au gel de nos salaires, ni un frein à la revendication salariale.

Ces réflexions qui sont les nôtres ne demandent qu'à être discutées, débattues, enrichies et éclairées de vos propres expériences. Nous le savons, les collectifs régionaux sont en pleine renaissance, et nous attendons avec intérêt les fruits de leurs propres réflexions pour une plateforme revendicative portée par tous, parce que élaborée en commun. Nul doute alors que la détermination et la mobilisation du plus grand nombre sera au rendez-vous. Il s'agira, non pas d'entrer dans un cycle de réunion pour un groupe de travail intersyndicalo-ministériel, mais bien de négocier sur notre plateforme commune et dans le cadre d'un rapport de force que nous aurons établi tous ensemble. L'heure sera alors moins au calme déterminisme qu'à la lutte au coude à coude, épaule contre épaule. Mais la lutte ne nous fait pas peur, n'est-ce pas ?

Alors dans ce contexte parce que nous n'en sommes qu'au tout début de l'histoire, parce que nous avons tous beaucoup à partager, parce que nous devons construire ensemble, parce que nous croyons en l'autogestion des mouvements et à la souveraineté de l'assemblée générale ... parce que rien n'est figé et qu'il reste beaucoup à faire... **SUD Santé Sociaux salue l'initiative de l'assemblée générale des collectifs régionaux ce samedi 7 novembre 2015 et appelle l'ensemble des IADE à s'y rendre.** SUD appelle tous les collectifs à y faire remonter leurs plateformes revendicatives et mandatera à cette occasion des délégués nationaux IADE de son organisation pour y porter leurs réflexions.



« Soyons réaliste, demandons l'impossible »  
Ernesto Guevara, dit le Che